

Sur les Œufs emboîtés

Autor(en): **Claparède, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **7 (1860-1863)**

Heft 50

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-253549>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

parence, aucun œuf, ni aucun organe, mais seulement des granules nombreux, circonscrits par des membranes. L'état de dessication de l'animal s'opposait à tout examen ultérieur. Le *bouclier* est formé par une pellicule fine, blanche, d'aspect très soyeux, frangée sur les bords et circulaire chez l'animal adulte. Sa partie centrale, légèrement proéminente, est d'un jaune d'or pur dans une circonférence dont le diamètre égale à peu près la largeur du bord blanc ambiant. La place occupée par le corps de l'animal au centre de la portion jaune porte l'empreinte de ce corps, sous forme de côtes nombreuses, transversales, disposées sur les deux côtés d'un dos saillant et divisées sur les deux flancs par une arête qui, à ses extrémités, se réunit à celle du dos. On dirait en mignature le relief d'une trilobite. La teinte dorée dépasse les limites du corps subjacent; elle ne se fond pas dans la zone blanche qui lui succède, mais en reste nettement distincte. Le bouclier est composé d'un tissu soyeux, formé par des filaments très fins, aglutinés les uns aux autres.

La description que je viens de donner ne s'applique qu'à l'insecte ayant acquis toute sa croissance. Dans le jeune âge il se réduit à une simple écaille jaune et luisante recouvrant le corps; plus tard à cette écaille s'ajoute un prolongement blanc, unilatéral, linéaire, sous forme de queue et qui a déjà la longueur du diamètre du bouclier dont elle constitue le commencement. — L'animal et son bouclier tel que je l'ai décrit, avec la dimension totale d'un à un et demi millimètre, est bien l'insecte arrivé à sa perfection, car de nombreux vestiges dispersés sur les tiges du gui et entourés d'un cortège de jeunes individus, témoignent que cette cochenille ne dépasse pas les dimensions indiquées. — Elle est donc l'une des plus petites du genre.

Je n'ai pas aperçu jusqu'ici le mâle; peut-être s'écoulera-t-il un long temps jusqu'à ce que l'occasion se présente de le saisir au moment de son apparition, vu sa rareté et la difficulté d'atteindre en été le gui dispersé sur nos arbres fruitiers.

Je dépose ici ces renseignements dans l'espoir qu'avant peu un monographe saura les utiliser pour l'histoire des cochenilles à carapaces, qui attend avec impatience son auteur.

SUR LES ŒUFS EMBOITÉS.

Lettre au Secrétaire de la Société.

Genève, le 16 novembre 1860.

Monsieur le Secrétaire,

En parcourant le volume du Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles qui vient de m'être adressé*, j'ai vu que plusieurs

* Bulletin n° 47, pages 348 et 351.

de ses membres se sont occupés de quelques cas d'œufs emboîtés l'un dans l'autre, et qui ont été observés dans le canton de Vaud.

Il m'a semblé, d'après le Bulletin, que ce fait avait excité de l'intérêt, c'est ce qui m'engage à vous prier de communiquer en mon nom à ceux que cela pourrait intéresser, que ce phénomène n'est point si rare qu'on a paru le croire.

Déjà en 1670, Bartholin et Sachs, de Seewenheim, ont fait connaître plusieurs cas d'œufs emboîtés. Il en a été de même de Blancard, puis en 1682 de Cleyer, ainsi que de Sommer et de Kundmann, en 1699 de Holterfoth et de Behr, en 1742 et 1744 de Brückmann, en 1755 d'Amelot, en 1793 de Weikard.

Je trouve encore comme ayant observé le même phénomène Perault en 1666, Rivaliex en 1683, Mery en 1706, Petit en 1742, Hamiou en 1753, Tiedemann en 1815.

Sauf erreur de mémoire, Carl Ernst von Baer mentionne également ces œufs.

La plupart des cas observés concernaient des poules, quelques uns des oies. Souvent l'œuf intérieur n'était formé que par la coquille et l'albumine; souvent aussi il contenait un vitellus.

Dans ces dernières années, des phénomènes analogues ont sans doute été constatés par bien des observateurs qui ne les ont pas consignés dans des recueils scientifiques à cause de leur fréquence même.

L'explication même de ces anomalies me paraît assez facile. L'œuf interne a pénétré l'œuf externe avant la formation de la coquille, comme le ferait tout autre corps étranger. On sait en effet que des œufs ont été trouvés contenant des épingles ou des cailloux, corps étrangers qui avaient passé du cloaque dans l'oviducte.

Lorsque par une circonstance accidentelle un œuf est arrêté au moment où il devrait passer de l'oviducte dans le cloaque, l'œuf qui le suit et qui n'a pas encore de coquille, se trouve pressé contre lui et ne tarde pas à l'envelopper.

Si vous jugez, Monsieur, ces lignes dignes d'être présentées à la Société, vous m'obligeriez de lui en faire lecture*.

Votre dévoué, *Ed. Claparède.*

* Par un concours de circonstances indépendantes de la Rédaction, cette lettre a passé inaperçue jusqu'à l'époque de la publication du n° actuel du Bulletin; nous nous empressons de réparer cette omission en présentant nos excuses à son auteur. (Réd.)

